

UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux

Médecine des voyages

Dr CREVON Lionel

DÉFINITION ET OBJECTIF

- Donner des informations personnalisées sur votre santé en voyage.
- Évaluer l'adaptation de la personne aux conditions connues du séjour
- Prodiguer les conseils nécessaires à la prévention des risques potentiels auxquels sera soumis le voyageur.

LES RISQUES

- Les risques de problèmes rencontrés durant le voyage dépendent fortement de la destination :
 - De la durée du séjour (inf à 1 mois ou sup à 1 mois)
 - De la saison (humide ou sèche)
 - De la manière de voyager (classique ou routard)
 - De son état de santé (maladie chronique, grossesse, nouveau né).
 - Des contraintes induites par un traitement éventuel de cette affection chronique.
- La consultation est donc personnalisée.

PRÉALABLES POUR LE CONSEIL

- Destination
- Durée du séjour
- Période de séjour
- Qualité du séjour : hôtel, bivouac, routard, isolé ou en groupe
- Activité au cours du séjour : sport ou activité particulière (aquatique notamment)
- Pathologies préexistantes et impératifs thérapeutiques
- Possibilités de recours à une structure médicale

LE PATIENT

- Âge
- État respiratoire
- État cardiologique
- Etat veineux
- Contraintes médicales (horaire de traitement)
- Disponibilité d'un traitement ou d'une structure de recours
- Existence d'une immunodépression = problème avec certains vaccins
- Intolérance médicamenteuse ou allergie ou interactions (traitement préventif de maladie infectieuse)

DOCUMENTATION NÉCESSAIRE AU CONSEIL

- Régulièrement mise à jour
- Publications officielles
 - BEH (bulletin épidémiologique hebdomadaire)
 - Bulletin hebdomadaire de l'OMS
 - Site des affaires étrangères
- Logiciel d'aide au conseil
 - Edisan
 - Tropimed
- Site d'aide au conseil
 - Medecinedesvoyages.com



LE HCSP

AVIS ET RAPPORTS

LA REVUE ADSP

Que re

[accueil](#) / [avis et rapports](#) / [Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2015](#)

Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2015

Ces recommandations élaborées par le Comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation ont été adoptées par le Haut Conseil de la santé publique.

Elles concernent tous les voyageurs, quelles que soient leur destination et les conditions du voyage. Elles rappellent l'importance, dans la prévention des pathologies liées aux voyages, de la vaccination, de la chimioprophylaxie du paludisme, des mesures de protection contre les moustiques et autres arthropodes, des mesures d'hygiène alimentaire et d'hygiène générale (lavage des mains, protection solaire, préservatifs...).

Cette année, le HCSP a actualisé les recommandations françaises pour la prévention du paludisme afin de mieux adapter les indications de la chimioprophylaxie en fonction des régions visitées (et non plus des pays) et en cohérence avec les recommandations internationales.

Ces recommandations tiennent compte notamment du Calendrier vaccinal 2015, des données du Centre national de référence du paludisme, de celui des arboviroses, de l'Institut de veille sanitaire ainsi que de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM).

Ces recommandations sont publiées dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du 9 juin 2015, n° 21-22, téléchargeable ci-contre ou sur le [site de l'Institut de veille sanitaire](#).

Lire aussi :

- [Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2015](#)
- [Bulletin épidémiologique hebdomadaire n° 21-22, 9 juin 2015](#)

PRÉVENTION ADAPTÉE

- Comportementales (hygiène générale)
- Vaccinales
- Médicamenteuses (prophylaxie médicamenteuse)
- Physiques (équipements de protection)
- Temporelles (saisons et hygrométrie)

VACCINATIONS DU VOYAGE

- Fièvre jaune (séjour en Afrique intertropicale et Amazonie) souvent obligatoire pour le voyage
- Typhoïde (surtout séjour long et Asie du Sud-est)
- Hépatite A
- Encéphalite japonaise (Asie du Sud Est)
- Encéphalite à tiques (Europe de l'Est et Asie Centrale, séjour en zone boisée)
- Rage (Afrique Asie Amérique du Sud,,,))
- Leptospirose (activité aquatique)
- Vaccinations réglementaires à jour

QUEL EST LE RISQUE DE PALUDISME POUR LE VOYAGEUR?

INCIDENCE ANNUELLE (POUR 100000 VOYAGEURS) :

- Afrique : 455 / 100000
- Amérique du Sud : 30 / 100000
- Asie : 20/100000

→ Le risque dépend du continent visité
et du niveau de transmission du paludisme

CHIMIOPROPHYLAXIE DU PALUDISME



Cnrpc

MOYENS DE PRÉVENTION DU PALUDISME

- Information sur le risque encouru ++
- Mesures de protection anti-moustiques (mécaniques et chimiques)
- Chimio prophylaxie adaptée au patient et au risque
- Prise en charge adaptée en cas de suspicion d'accès palustre (prévention de l'accès grave) :
 - traitement « de réserve »
- Règles de l'OMS
 - Être conscient du risque, des périodes à risque et des principaux symptômes
 - Éviter la pique du moustique du coucher au lever du soleil
 - Utiliser la chimio prophylaxie du paludisme
 - Évoquer un paludisme plus de 8 jours après l'arrivée et jusqu'à 2 mois après le retour d'une zone d'endémie palustre.

PROPHYLAXIE

- Ensemble de mesures visant à éviter la survenue ou la réalisation d'un risque induit par le voyage.
 - Mesures comportementales
 - Mesures préventives passives
 - Mesures préventives actives

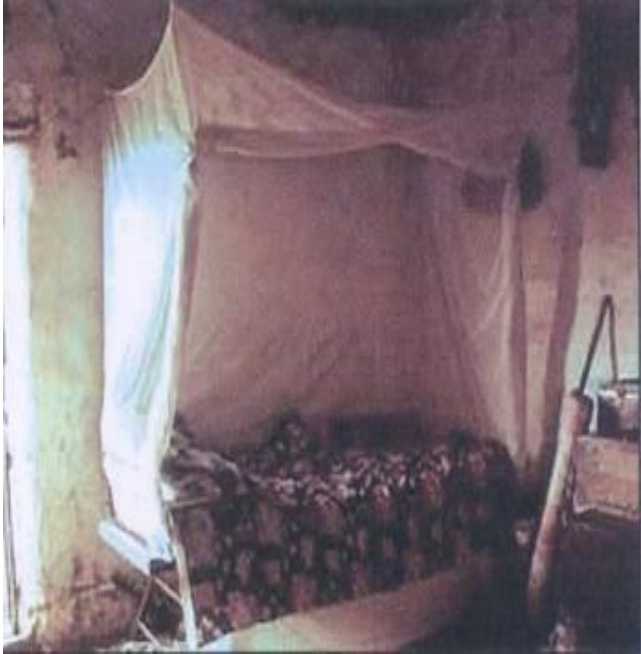
PHARMACOPÉE

- Chimio prophylaxie du paludisme
 - Malarone
 - Cyclines
 - Lariam
- Traitement de réserve du paludisme
 - Riamet
 - Eurartésine
- Prophylaxie de la leptospirose
 - Cyclines

MESURES POUR ÉVITER LA PIQURE DU MOUSTIQUE ANOPHÈLE

- À appliquer entre le coucher et le lever du soleil
- Vêtements longs, imprégnés d'insecticides (surtout à proximité de la peau découverte) ex : (perméthrine)
- Dormir sous une **moustiquaire** imprégnée de perméthrine ou deltaméthrine (rémanence 6 mois)
- Utiliser des **répulsifs** sur la peau découverte

INTÉRÊT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES



Diminution de la mortalité palustre avant
5 ans notamment
Programme KINET en Tanzanie = - 27%
Pas d'étude chez le voyageur..

QUELQUES EXEMPLES

- Éviter les conduites à risque (sexualité,...)
- Éviter dans certaines régions le bain en eau douce (bilharziose, hépatite E,...)
- Mettre à jour une prophylaxie vaccinale (hépatite A, Encéphalite à tique, ...)
- Prendre une prophylaxie médicamenteuse (paludisme, leptospirose,...)
- Utiliser des répulsifs anti-insectes (paludisme, encéphalite, leishmaniose,...)
- Utiliser des moustiquaires imprégnées
- Optimiser l'hygiène des mains et de l'eau en voyage
- Différer un voyage si cela est possible

CONCLUSION

- Diminuer l'incidence des pathologies de retour.
- Permettre aux patients de diminuer le risque induit par le voyage
- Ecart croissant des conditions sanitaires entre les pays industrialisés et les pays en développement !
- Le voyageur européen est à risque d'affections avec des agents infectieux qui circulent à haute intensité dans les pays en voie de développement.

A RETENIR

- Contraintes réglementaires
- Adapté le voyageur aux contraintes du voyage
- Soustraire autant que cela est possible le voyageur des risques sanitaires induits par le voyage
- Personnalisation des conseils

Université Claude Bernard Lyon 1



Réalisation technique : **Service ICAP - Université Claude Bernard Lyon 1**
Soutien financier : **Région Auvergne Rhône-Alpes** dans le cadre de l'**UNR-RA**